



Spécial Hourtin 2004 - Mardi 24 août 2004



Le Journal d'ADeLE

*... quand l'ADministration ELEctronique
vous simplifie la vie !*



publication éditée par l'Agence pour le Développement de l'Administration Electronique (ADAAE)

Adèle à la rencontre des professionnels

Hourtin est aussi un carrefour stratégique pour les entrepreneurs, qu'ils soient ou non issus du monde de la communication. Cette deuxième journée est l'occasion de présenter les services que l'administration met à leur disposition pour créer, développer, exporter...

A l'honneur aujourd'hui dans la Maison d'Adèle : Net-entreprise, Anpe.fr et le portail d'aide et d'appui aux entreprises élaboré par le MINEFI.

Zoom sur...

Le portail du MINEFI pour les entreprises



Le MINEFI au service des entreprises
<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/>

Le portail www.entreprises.minefi.gouv.fr est développé par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI), à destination des entreprises. Il est constitué d'une base de données et d'un réseau de proximité. Il comprend huit rubriques principales, organisées en fonction des besoins de l'entreprise : exporter, importer, examiner les difficultés financières, concourir pour un marché public, connaître les normes de qualité et de sécurité, etc.

Ce portail permet à toute entreprise d'avoir un interlocuteur unique s'engageant à lui répondre dans les 48 ou 72h. Une réalisation saluée par la Commission Européenne, et qui a reçu le label « e-Europe awards finalist » en 2003.

Zoom sur...

[Le site net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)

Le site net-entreprises.fr est financé par quinze organismes de protection sociale, dont les URSSAF (1), la CNAVTS (2) et l'UNEDIC (3). Il permet aux entreprises d'effectuer en ligne leurs déclarations sociales. Ce service gratuit et facultatif fait gagner un temps non négligeable sur des procédures lourdes.

Net-entreprises.fr propose désormais onze types de télédéclarations, soit l'équivalent de 90% des déclarations sociales.

Le dispositif permet un traitement sécurisé des données sensibles : à l'inscription, l'entreprise reçoit un mot de passe provisoire, qui sera remplacé par un mot de passe définitif, communiqué au responsable de l'entreprise dans un délai de deux semaines, une fois les données transmises vérifiées.



Alexandre Azar
Responsable communication
Net-entreprises.fr

« Nous souhaitons sensibiliser les PME qui représentent 90% du tissu économique en France », déclare Alexandre Azar, responsable de la communication au sein du projet.

Pour sensibiliser ces acteurs économiques, un bus aux couleurs de Net-entreprises va parcourir la France. Du 21 septembre au 13 novembre, il sillonnera le pays, et fera escale dans huit villes moyennes : Le Mans, Toulon, Besançon, Pau...

(1) Union régionale de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

(2) Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés

(3) Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Zoom sur...

Le site de l'ANPE



Thierry Raffin
responsable du portail anpe.fr

« Le site anpe.fr offre aux entreprises des solutions simples et efficaces pour recruter plus rapidement » annonce Thierry Raffin, responsable du portail anpe.fr.

Avec 150 000 visiteurs chaque jour, [anpe.fr](http://www.anpe.fr) est le premier site français consacré à l'emploi. Il offre aux entreprises des services spécifiques... et gratuits.

Les sociétés peuvent notamment y créer un [espace recrutement](#) personnalisé pour diffuser immédiatement leurs propositions d'emploi sur le site, grâce au dépôt d'offres en ligne, accessible 24h/24 et 7 j/7, ou pour accéder aux services de la « banque de profils », afin de consulter à tout moment de nombreux profils en ligne, d'entrer en contact avec des candidats ou de s'abonner pour recevoir directement des CV-profils selon des critères prédéfinis.

>> En savoir plus

Les téléservices du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :

http://www.adae.gouv.fr/article.php3?id_article=518

Net-entreprises.fr : site officiel des déclarations sociales :

http://www.adae.gouv.fr/article.php3?id_article=523

Les téléservices du portail anpe.fr :

Les projets présentés dans la Maison d'Adèle :

http://www.adae.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=106



La Maison d'Adèle

L'administration électronique est l'affaire de tous :
votre avis nous intéresse !

ABONNEMENT / PARRAINAGE / DESABONNEMENT

Le journal d'Adèle existe en trois versions : **HTML, Texte simple, PDF**. Pour vous abonner, il vous suffit d'envoyer un simple courriel sans objet en cliquant sur les liens ci-dessous depuis l'adresse électronique à laquelle vous souhaitez le recevoir. La procédure est la même pour le désabonnement

Version PDF



[Abonnement](#)
[Désabonnement](#)

Version HTML

[Abonnement](#)
[Désabonnement](#)

Version Texte simple

[Abonnement](#)
[Désabonnement](#)



PARRAINAGE : Vous êtes abonné au *journal d'Adèle* version HTML et vous souhaitez le faire connaître à un ami ? Excellente idée Envoyez un message à l'adresse sympa@kiosque.adae.gouv.fr. Dans l'objet du message, écrivez : "invite journal-adele-html monami@xxx.fr", et remplacez "monami@xxx.fr" par l'adresse de votre ami. Votre ami recevra un message standard et le dernier numéro en pièce-jointe. Il ne sera pas abonné d'office et ne s'abonnera que s'il le souhaite.

Le Journal d'Adèle est une publication de l'[ADAE](#).

Directeur de la publication : [Jacques Sauret](#)

Rédacteur en chef : [Stéphane Yrles](#)

Rédacteur en chef délégué : [Juan Carlos Campillo](#)

Coordination : [Myriam Abid](#)

Réalisation : [Service de la communication de l'ADAE](#)

© ADAE 2004

Reproduction possible à des fins non commerciales, sous réserve d'[autorisation](#) de notre part.

Projet **ADeLE** : pour vous simplifier la vie !